

DEPARTEMENT
DU HAUTE-SAONE

CANTON
DE RIOZ

CONSEIL MUNICIPAL

date de convocation :
16/01/2025

date d'affichage :
29/01/2025

nombre des membres
en exercice est de : 10

Exécution des articles L.2121-10, L.2121-11, L.2121-17, L.2121-25, L.2124-25 du C.G.C.T.

Le Maire,

COMMUNE DE RUHANS
(Haute-Saône)

LISTE DES DELIBERATIONS
EXAMINEES PAR LE
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 JANVIER 2025 à 20 H 30

Etaient présents : DAMIDAUX Cédric - GIRARD Serge - LANQUETIN Georges - MATAILLET Cécile - PELCY Eglantine - VIGNARDET Céline - CARVAL Tom - DUMOULIN Edith -

Etaient Absents : PERDRIX Luc - PAGNIER Isabelle.

Secrétaire de séance : MME Eglantine PELCY.

Président de séance : M. Serge GIRARD, Maire.

1/ Approbation du procès-verbal du 08 Novembre 2024, approuvé à l'unanimité.

2/ Pont Millaudon.

- Délibération qui annule et remplace la délibération du 08/11/2024 – Nouveau projet suite à la dernière expertise réalisée – Réhabilitation des ouvrages d'art sur La Quenoche – Résultat du vote : Pour 6 – Contre 2 - Abstention 0.
- Délibération – Plan de financement du nouveau projet – Résultat du vote : Pour 6 – Contre 2 - Abstention 0.

3/ Forêt

ONF – Programme d'actions pour l'année 2025, délibération approuvée à l'unanimité.

4/ Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du CDG 70 – Années 2025-2028, délibération approuvée à l'unanimité.

Fait à Ruhans le 29/01/2025

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié à compter du 01 juillet 2022 du CGCT, la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal, doit être affichée à la mairie dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal.

Le Maire
Serge GIRARD

